

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 11 mai 2020 à vingt heures par appel téléphonique, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables ainsi que de l'arrêté ministériel numéro 2020-008.

Sont présents, madame la conseillère Nicole Ste-Marie et messieurs les conseillers Sylvain Roy, Lucien Thibault, Daniel Marchand, Patrice Boisjoli, sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Est présent monsieur Charles Whissell, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

## **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Réjean Beaulieu constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures trois.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux :
  - .1 Séance ordinaire du 13 avril 2020
4. Suivi du dernier conseil
5. Avis de motion – Règlement numéro 422-20 concernant les remblais
6. Règlement numéro 423-20 concernant les ententes avec les promoteurs
7. Adoption des dépenses
8. Appel d'offres : Pavage Chemin Grande Ligne et Montée Gervais – Acceptation de la soumission de Pavage MCM
9. Nettoyage des fossés de la Montée Gervais – Glaude mini excavation
10. Demande de subvention au programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) pour la construction du garage municipal
11. Ressources Humaines
  - .1 Démission du responsable en urbanisme
  - .2 Embauche d'un inspecteur-urbaniste
  - .3 Confirmation d'emploi d'adjointe à la direction générale
  - .4 Emploi d'été Canada – saison 2020
12. Rapport des élus
13. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes
  - .1 Urbanisme
  - .2 Travaux Publics
14. Varia
  - .1 Adoption du budget 2020 révisé de l'OMH
15. Levée de l'assemblée

3. **Procès-verbal**

20-05-70

3.1 **Séance ordinaire du 13 avril 2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2020 tel que déposé.

ADOPTÉ

4. **Suivi du dernier conseil**

- Le directeur général doit préparer un projet de règlement afin d'encadrer les rabais octroyés aux citoyens dans le cadre d'activités de loisirs.

20-05-71

5. **Avis de motion – Règlement numéro 422-20 concernant les remblais**

Un avis de motion est donné par monsieur le maire Réjean Beaulieu, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il sera présenté pour adoption un règlement concernant les remblais visant à encadrer davantage par rapport à la réglementation provinciale les travaux de remblais sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉ

20-05-72

6. **Règlement numéro 423-20 concernant les ententes avec les promoteurs**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le Règlement numéro 234-06 concernant la conclusion d'une entente avec un promoteur relative à la réalisation de travaux d'infrastructures et d'équipements municipaux en vertu des pouvoirs lui étant conférés par les articles 145.21 à 145.30 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE certaines modifications au dit règlement s'avèrent nécessaires afin d'assurer le développement harmonieux de certains espaces de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné quant à la modification du Règlement numéro 234-06 concernant la conclusion d'une entente avec un promoteur relative à la réalisation de travaux d'infrastructures et d'équipements municipaux, lors de la séance du 9 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu une copie du règlement à adopter le 7 mai 2020;

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le règlement numéro 423-20 concernant les ententes avec les promoteurs.

ADOPTÉ

20-05-73

7. **Adoption des dépenses**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes à payer pour le mois d'avril 2020, totalisant un montant de **83 602.74 \$**, soit adoptée et peut être ainsi payée.

ADOPTÉ

20-05-74

8. **Appel d'offres : Pavage Chemin Grande Ligne et Montée Gervais – Acceptation de la soumission de Pavage MCM**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'approbation du conseil (résolution 20-01-20), un appel d'offres a été émis au mois de mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des 6 soumissions a eu lieu le 17 avril 2020 à 11h05.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pour habitude d'effectuer la surveillance des travaux qui sont effectués sur son territoire, il sera donné pour mandat, à un entrepreneur extérieur, la surveillance du chantier.

CONSIDÉRANT QUE ces travaux d'asphaltage seront financés dans leur totalité par le programme TECQ 2019-2023.

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Boisjoli, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'octroyer, selon le devis d'appel d'offres numéro Ai20200114, le contrat du pavage Chemin Grande Ligne et Montée Gervais, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavage MCM pour un montant de **239 454.98 \$** taxes incluses. Le coût de la surveillance des travaux viendra en supplément.

ADOPTÉ

20-05-75

9. **Nettoyage des fossés Montée Gervais – Glaude mini excavation**

CONSIDÉRANT les travaux d'asphaltage prévus en 2020 sur la montée Gervais (résolution numéro 20-05-74);

CONSIDÉRANT QUE des travaux de nettoyage des fossés sont requis dans ce secteur afin de permettre un meilleur drainage de la route. Ces travaux seront financés dans leur totalité par le programme TECQ 2019-2023.

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'octroyer le contrat du nettoyage des fossés Montée Gervais, à Glaude mini excavation pour un montant approximatif de **10 000 \$** plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

20-05-76

**10. Demande de subvention au Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) pour la construction du garage municipal**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts.

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autorise le directeur général par intérim à déposer une demande de subvention au programme RÉCIM.

ADOPTÉ

**11. Ressources Humaines**

**11.1 Démission du responsable en urbanisme**

Le directeur général par intérim, monsieur Charles Whissell, dépose la lettre de démission de monsieur Tom Viau Ipperciel, responsable en urbanisme. La dernière journée de travail de monsieur Viau Ipperciel sera le 22 mai 2020. Le conseil remercie monsieur Viau Ipperciel pour ses services.

ADOPTÉ

20-05-77

### **11.2 Embauche d'un inspecteur-urbaniste**

CONSIDÉRANT la démission du responsable en l'urbanisme monsieur Viau Ipperciel;

CONSIDÉRANT QUE la dernière journée de travail de monsieur Viau Ipperciel sera le 22 mai 2020;

CONSIDÉRANT la création d'un comité provisoire pour l'embauche d'un inspecteur-urbanisme et que ce soit comité soit constitué de monsieur le maire Réjean Beaulieu, monsieur le conseiller Patrice Boisjoli et du directeur général par intérim monsieur Charles Whissell;

CONSIDÉRANT QUE les conditions salariales seront en fonction de la politique salariale en vigueur à la municipalité pour une semaine de travail cible de 35 heures par semaine.

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le comité provisoire à procéder à l'embauche d'un inspecteur-urbaniste pour le remplacement de monsieur Viau Ipperciel.

ADOPTÉ

20-05-78

### **11.3 Confirmation d'emploi d'adjointe à la direction générale**

CONSIDÉRANT QUE la probation d'une année de madame Sylvie Lelaure prenait fin le 23 avril 2020;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière occupe le poste d'adjointe en administration et comptabilité;

CONSIDÉRANT QUE madame Lelaure satisfait aux attentes de la direction générale ainsi que du conseil de la Municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de lever la probation de madame Lelaure et de la confirmer dans la nouvelle fonction d'adjointe à la direction générale, et ce, en date du 23 avril 2020. Le taux horaire de l'échelon un de la politique salariale en vigueur pour cette fonction d'emploi sera donné à madame Lelaure.

ADOPTÉ

#### **11.4 Emploi d'été Canada – Saison 2020**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Canada offre des contributions salariales aux employeurs afin de créer des emplois de qualité pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans;

CONSIDÉRANT QU' Emploi d'été Canada accueille les demandes des petites entreprises, d'employeurs à but non lucratif, du secteur public et des organismes confessionnels qui offrent des emplois d'été de qualité aux étudiants;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2020 comprend le financement d'une ressource humaine saisonnière pour la saison estivale à venir;

CONSIDÉRANT QU' une demande de subvention auprès d'Emploi d'été Canada afin d'obtenir une subvention auprès du gouvernement du Canada pour la saison estivale 2020 a été déposée.

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Boisjoli, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le directeur général par intérim, monsieur Charles Whissell, à procéder à l'embauche d'un étudiant d'été pour une période de 16 semaines et ce, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2020.

ADOPTÉ

#### **12. Rapport des élus**

Madame la conseillère Nicole Ste-Marie effectue un bref rapport en lien avec la réunion téléphonique de l'OMH du 11 mai à 13h30 :

- Approbation du budget 2020 révisé en date du 11 mai 2020
- Des travaux d'amélioration, dont la rénovation d'un logement vacant, sont à faire pour un montant de 3 000 \$.
- Des frais supplémentaires sont occasionnés par la Covid-19, pour les 4 dernières semaines, il s'agit de 1 560 \$ soit 156 \$ par mois pour la Municipalité. Le prolongement de la pandémie pouvant engendrer d'autres frais.
- L'approbation des états financiers 2017 audités.

Monsieur le conseiller Sylvain Roy effectue son rapport du mois :

- Comité culturel en pause en raison de la pandémie.

- La Bibliothèque étant fermée durant la toute période de confinement, elle suspend les prêts pour les étudiants de l'école ainsi que pour les adultes en attendant les consignes de la Santé Publique. Il faudra probablement prévoir l'installation d'un plexiglas au comptoir et certainement d'autres mesures de protection plus permanentes pour la sécurité des bénévoles et visiteurs, lorsque le déconfinement arrivera.

Monsieur le conseiller Lucien Thibault effectue son rapport du mois :

- Le Comité des Loisirs travaille sur le rallye. En attente d'une confirmation de la Santé Publique pour la tenue des événements.

Monsieur le maire Réjean Beaulieu effectue son rapport du mois :

- MRC Beauharnois-Salaberry , réunion du 15 avril dernier :
  - La Sureté du Québec est très active et donne 3 à 4 contraventions par jours. Elle reçoit beaucoup d'appels concernant la covid-19.
  - Parc régional de Beauharnois-Salaberry : la piste cyclable est ré-ouverte mais les toilettes ne le sont pas. La Sureté du Québec effectue de la surveillance, essentiellement pour sensibiliser les promeneurs.
  - Matières recyclables : il y a des enjeux au niveau de leur traitement. La compagnie qui effectue le triage des matières est sur le bord de la faillite. Les coûts du recyclage pour les citoyens vont fort probablement augmenter étant donné la non-profitabilité des entreprises de triage. Nous suivons le dossier de près.
  - Les écocentres sont ré-ouverts.
  - Développement économique : CLD – Beaucoup de programmes pour aider les entreprises en cours.
- Régie Intermunicipale d'Aqueduc de la Vallée du Châteauguay : pas de réunion ce mois-ci. Il y a eu un avis d'ébullition d'eau en vigueur. La compagnie qui surveille le bon fonctionnement du réseau d'aqueduc ne sont pas ralentis par la Covid-19.
- Conférences téléphoniques avec le bureau de la députée madame Claire IsaBelle toujours en cours, mais passent aux 2 semaines.

**13. Rapport du directeur général**

- Construction du garage – plan préliminaire et demande de subvention RÉCIM.
- Covid-19 – déconfinement progressif.
- Remplacement du responsable en urbanisme – début du processus d'embauche.
- Vérification comptable de fin d'année 2019 est en cours. Un léger surplus budgétaire est à prévoir.
- Révision budgétaire 2020 : tous les mois nous faisons une vérification des revenus versus les dépenses.

Le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell dépose les rapports des services de l'urbanisme et des travaux publics.

**14. Varia**

20-05-80

**14.1 Adoption du budget 2020 révisé de l'OMH**

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver la révision budgétaire de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Urbain-Premier faisant passer la part municipale pour l'année 2020 à 6 511 \$ soit une augmentation de 723 \$. Ce montant sera payé par le fonds général.

ADOPTÉ

**15. Levée de la séance**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h38.

---

Réjean Beaulieu,  
Maire

---

Charles Whissell,  
Directeur général par intérim